

LIGUE DE BALLE-MOLLE

Chimo

SINCE 1979



CHAMPIONS DES SÉRIES 2023
CM ÉLECTRIQUE

f Ligue de Balle Molle Chimo  www.chimo.org

PROGRAMME ANNUEL 2024





**Entrepreneur général
et spécialistes en
installation de plancher**



514 992-4502

**info@jobbbyn.ca
jobbbyn.ca**

Promo de l'été, achetez une pizza format moyenne ou grande et obtenez la 2^{ème} à 50%



***Boston
Pizza***® †

BROSSARD

**7733, boul. Taschereau
450.678.1600**

**N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE
LES 3 ÉTOILES HEBDOMADAIRES
BOSTON PIZZA SUR L'INFO-CHIMO**



www.chimo.org



@BalleChimo

Statistiques

Champions 2023	8-9
Champions frappeurs	9
Statistiques 2023	10
Trophée Pierre-Goyette	11
Joueurs par excellence des séries	33
Meneurs coups sûrs - circuits	35
Meneurs doubles - points produits...	37
Meneurs lanceurs	39
Meilleures équipes depuis 1989	44

Règlements

Remplacements spécifiques /	
Joueurs externes	7
Généraux	12-16
Joueurs réservistes	18-20
Discipline	21
Séries éliminatoires	31-32

Autres

Calendrier des activités	6
États financiers	29
Alignements	24-25, 26-27
Calendrier des parties	24-25
Historique des Présidents	41

Création:

Concept 40-Cinq
Concept40cinq@icloud.com

Rédaction : Pier-Alexandre Masse

Impression: Miromedia

Allez visiter le site des statistiques
de la Ligue Chimo sur Internet au:

 **www.chimo.org**

 **Ligue de Balle Molle Chimo**

Adresse postale :
8230, Boul. Taschereau, CP 50550
Brossard, (Québec) J4X 2V7

Tous les matchs sont joués
au Parc Sorbonne
8405, avenue Sorbonne
derrière l'école Lucille-Teasdale

Arbitre en chef saison 2024 :
Geneviève Cormier

CM Électrique, champions des séries 2023

(photo couverture)



1. Guillaume Poce
2. Danny Poce
3. Christian Renaud
4. Claude Paquette (L2)
5. Stéphane Leroux
6. Jean-Christophe Martin
7. Shaun Louis (L1)
8. Jasmin Leroux
9. Philippe Blaquière
10. Jean-Philippe Héon (remplaçant)
11. Marc Lemay

Mot du Président



Marc Massé
Président

Depuis 1979 de nombreux bénévoles se sont succédés à la barre de la Ligue de balle molle Chimo. Leur excellent travail ainsi que leur créativité ont permis à notre ligue d'atteindre une réputation des plus enviable, tant par son haut niveau de compétition que par son environnement amical favorable à la camaraderie et au «fair-play».

À titre de nouveau président de la ligue pour la saison 2024, je tiens particulièrement à remercier mon prédécesseur Pier-Alexandre Masse pour son dévouement au cours des 4 dernières années.

Je souhaite également souligner la poursuite de l'engagement de Mathieu Campeau, Gary Clément, Patrice Dufour et Pier-Alexandre au sein du comité 2024. Grâce à leur implication, nous serons en mesure d'assurer la continuité du bon déroulement de cette nouvelle saison.

Nous pouvons donc envisager une saison 2024 à la hauteur des dernières années de la Ligue Chimo.

Comme vous le constaterez à nouveau cette année, notre bottin annuel 2024 vous présente tous nos commanditaires et partenaires. Sans leur précieuse contribution, notre saison serait totalement différente ainsi que nos activités. Il est à nos yeux impensable de progresser sans cet apport extrêmement important. Je vous invite personnellement à soutenir ces commerçants de toute provenance et n'oubliez pas de leur mentionner que vous êtes un joueur de la Ligue Chimo. Les membres de l'exécutif de la Ligue se joignent à moi pour souhaiter à tous (anciens et nouveaux joueurs) une excellente 46^e saison et que le plaisir fasse partie de toutes vos soirées au Parc Sorbonne.

Comité • Saison 2024

Marc Massé	Président
Pier-Alexandre Masse	Vice Président
Gary Clément	Trésorier
Mathieu Campeau	Réseaux Sociaux/Communication
Patrice Dufour	Reponsable des marqueurs

Remerciements spéciaux

Jean-François Lacelle	Statisticien et webmestre
-----------------------	---------------------------

Calendrier des activités saison 2024

ACTIVITÉ	ENDROIT	DATE	HEURE
Séance d'inscription	Boston Pizza	13 mars	19h-22h
Début de saison	Parc Sorbonne	15 mai	19h
Séance de Repêchage lanceurs	Boston Pizza	2 mai	19h
Séance de Repêchage joueurs	Boston Pizza	5 mai	12h-16h
Journée Familiale	Parc Sorbonne	15 juin	10h-18h
Tournois de Golf	Club de Golf Napierville	10 août	13h
Soirée de fin de saison	M Resto-Bar	19 octobre	18h
Assemblée Générale	M Resto-Bar	22 octobre	19h

DEPOTIUM

MINI ENTREPÔT

Entreposage libre-service

Entreposage mobile

Fournitures d'emballage

Entreprises

Locations sans contact

Nous sommes là pour vous aider

450-907-6464

**2600, boulevard Matte,
Brossard QC J4Y 2P6**

Règlementation spécifique pour la saison 2024 Lanceurs (L1-L2 groupe A et B)

Les Lanceurs (L1) Groupe A : Steve Gagné, Marc Massé, Jacques Lemire, Shaun Louis, Mario Brisebois, Loïc Théberge

Les lanceurs (L1) Groupe B & (L2) Groupe A : François Fleury, Marc Ducharme, Sylvain Déodati, François Chalut, Claude Paquette, Sylvain Trottier

Les lanceurs (L2) Groupe B : Joseph Ciccarello, Patrice Dufour, Pierre Lalancette, Pier-Alexandre Masse, Michel Cragg

Remplacement de lanceur :

- Le Groupe L1 A peut remplacer le Groupe L1 A SEULEMENT
- Le Groupe (L1) Groupe B & (L2) Groupe A peuvent se remplacer entre eux et le Groupe L1 A SEULEMENT
- Le Groupe (L2) Groupe B peut remplacer tous les lanceurs

Loïc Théberge, étant dans le groupe L1 A, pourra seulement remplacer les lanceurs du groupe L1 A EN TOUT TEMPS y compris dans sa propre équipe.

AUCUNE POSSIBILITÉ D'AMÉLIORER SON LANCEUR PAR UN GROUPE PLUS ÉLEVÉ

Lanceurs additionnels pour la saison 2024

Les lanceurs suivants sont mis à la disposition de toutes les équipes pour un maximum **d'une fois** par équipe au cours des **21 premiers matchs** (en excluant le Final-4) et sont soumis au règlement R5.

Mario Sicard (L1-A)

Denis Brisson (L1-A)

Sylvain Brodeur (L1-B)

Daniel Pomenta (L2-B)

Sébastien Cloutier (L2-B)

Les lanceurs qui se sont retirés du choix des lanceurs pour l'année ne pourront pas être utilisés comme L3



RESTO-BAR

BAR & GRILL TERRASSE

Heures d'ouverture
11:00 – 23:00

3625, rue Talon
Sainte-Catherine, QC
J5C 1T7

450-638-6800

Champions saison régulière 2023

GrowthEco

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| 1. Jocelyn Cadieux | 7. Daniel Riendeau |
| 2. Mathieu Campeau | 8. Jean Drouin |
| 3. Marc Ducharme (L2) | 9. Martin Bergevin |
| 4. Christian Campeau | 10. Jean-Simon Autotte |
| 5. Jean-Philippe Arel (L1) | 11. Sébastien Leblanc |
| 6. Pierre-Paul Lepage | |



Classement final saison 2023

Équipes	PJ	V	D	N	PP	PC	PTS
GrowthEco	28	19	8	1	201	156	39
Boston Pizza	28	16	10	2	211	201	34
CM Électrique	28	15	12	1	198	176	31
Jobbyn	28	15	12	1	175	179	31
Créditmatik	28	14	12	2	222	205	30
Evaluation MS	28	13	15	0	217	163	26
Clinique Symbio Santé	28	13	15	0	177	183	26
Pro Hypothèque	28	11	17	0	183	201	22
Go Plex	28	6	21	1	136	256	13

Champions séries éliminatoires 2023

CM Électrique

Philippe Blaqui re

Shaun Louis (L1)	Jean-Philippe H�on (rempla�ant)
Guillaume Poce	Claude Paquette (L2)
Christian Renaud	Danny Poce
Marc Lemay	St�phane Leroux
Jean-Christophe Martin	Jasmin Leroux

S ries  liminatoires 2023

Quart-finale : (2 de 3)	1-GrowthEco	2	8-Proi Hypoth�que	1
	2-Boston Pizza	2	7- Clinique Symbio Sant�	0
	3-CM �lectrique	2	6-�valuation M.S.	0
	4-Cr�dimatik	1	5-Jobbyn	2
Demi-finale : (3 de 5)	1-GrowthEco	3	5-Jobbyn	0
	2-Boston Pizza	0	3-CM �lectrique	3
Finale : (3 de 5)	1-GrowthEco	0	3-CM �lectrique	3

Champions frappeurs (2012-2023)

2023	(+) Jeremy Corona (Cr�dimatik)	,543
2022	(+) Anthony B�langer (Jobbyn)	,586
2021	Patrick Paquette (Go Plex) *Record*	,635
2020	(+) Anthony B�langer (Montmorency Ford)	,527
2019	(+) Philippe Blaqui�re (Pro Hypoth�que)	,576
2018	Bernard Brodeur (M�tro Bellemare)	,597
2017	(+) Kevens Lalancette (Longueuil �lectrique)	,559
2016	�ric Ouellet (Sports aux puces)	,610
2015	�ric Ouellet (M�tro Bellemare)	,533
2014	Jean-Philippe C�t� (M�tro Bellemare)	,507
2013	(+) Sylvain D�cary (Espace Bell)	,529
2012	Mario Sicard (MiroMedia)	,472

(+) Actifs dans la Ligue en 2024

Rendement au bâton saison 2023

Noms/ Equipes	PJ	AB	CS	2B	3B	CC	PC	PP	BB	Moy
Jeremy Corona, Créditmatik	20	70	38	9	1	0	20	21	4	0.543
Marc Massé, Pro Hypothèque	25	84	45	4	2	0	36	18	6	0.536
Philippe Blaquièrre, CM Électrique	25	93	48	8	4	8	36	30	12	0.516
Marc-Daniel Boucher, Boston Pizza	26	90	46	11	3	1	38	24	10	0.511
Amado Cotes, Créditmatik	24	78	39	9	6	2	29	21	11	0.500
Pierre-Paul Lepagem, GrowthEco	21	70	35	4	4	0	15	27	9	0.500
Mathieu Campeau, GrowthEco	24	80	39	2	0	0	17	17	8	0.487
Anthony Bélanger, Evaluation MS	22	74	36	3	3	4	32	25	8	0.486
Alain Lemay, Pro Hypothèque	23	74	36	13	2	2	18	24	3	0.486
Sylvain Décary, Jobbyn	22	70	33	10	1	2	15	31	2	0.471
Patrick Larose, Créditmatik	22	73	34	3	2	0	16	15	3	0.466
Felix Gagnon, Créditmatik	25	81	37	5	2	2	37	18	13	0.457
Jean-Simon Autotte, GrowthEco	27	106	48	3	6	0	35	16	3	0.453
Mario Santini, Evaluation MS	23	76	34	5	1	0	19	13	6	0.447
Martin Pinard, Jobbyn	19	63	28	5	3	1	26	11	5	0.444
Yan Lefèvre, Boston Pizza	22	68	30	4	3	0	26	14	13	0.441
Deny L. Collado, Pro Hypothèque	27	84	37	7	1	0	19	12	4	0.440
Nathaniel Gittens, Clinique Symbio Santé	21	53	23	2	3	6	21	27	13	0.434
Heber Leandro, Créditmatik	25	72	31	6	1	0	18	12	2	0.431
Jean-Philippe Arel, GrowthEco	26	91	39	7	4	2	29	27	9	0.429

Rendement des lanceurs saison 2023

Noms / Équipes	V	D	ML	CS	CC	BB	SO	Pts	PM	MPM
Marc Ducharme, GrowthEco	10	3	93.0	109	0	28	20	54	39	2.94
Benoit Courchesne, Jobbyn	7	2	86.2	111	0	22	34	51	37	2.99
Jacques Lemire, Clinique Symbio Santé	12	8	131.0	185	3	31	40	102	72	3.85
Maxime Laramée, Evaluation MS	6	8	91.1	151	0	27	25	68	52	3.99
Steve Gagné, Boston Pizza	15	8	153.1	257	3	15	51	138	95	4.34
Shaun Louis, CM Électrique	7	5	97.2	158	1	34	28	88	66	4.73
Mario Brisebois, Créditmatik	11	9	135.2	217	5	73	61	125	94	4.85
Jean-Philippe Arel, GrowthEco	8	5	93.1	141	2	65	18	96	65	4.88
Claude Paquette, CM Électrique	7	5	69.2	113	2	25	22	60	51	5.12
Michel Cragg, Pro Hypothèque	2	2	30.1	62	0	9	4	29	23	5.31

Le trophée Pierre-Goyette

Pierre Goyette a joué dans la Ligue Chimo de 2000 à 2007 et il était un excellent compétiteur. Malheureusement, Pierre a subi un accident vasculaire cérébral et a dû renoncer à poursuivre sa carrière de joueur de balle dans notre ligue. En 2008, les dirigeants du circuit ont décidé d'honorer Pierre en créant un trophée en son nom remis au joueur qui démontre une belle persévérance sans nécessairement être parmi les meilleurs joueurs de la ligue. Il est en sorte un héros obscur ou, si l'on veut, la 4^e étoile. Chaque année un vote est organisé parmi tous les joueurs actifs pour déterminer le gagnant de ce trophée qui est très important pour notre ligue.



Pierre Goyette
moyenne de ,403
avec MiroCom en 2007

Liste des gagnants

2023	Yan Lefèvre (Boston Pizza)
2022	Mario Santini (Évaluation M.S.)
2021	Maxime Cayer (Sports Experts Dix30)
2020	Heber Leandro (M Resto-Bar)
2019	Mathieu Fortin (Metro Bellemare)
2018	Mario Lussier (Golf Hemmingford)
2017	Jean-François Chaput (LHCL)
2016	Gary Clément (Longueuil Électrique)
2015	François Chalut (Remorquage Bourdeau)
2014	Christian Guy (AirNet)
2013	Alexandre Yamine (Webatech)
2012	Benoit Lacelle (Restaurant Barbie's)
2011	Pierre Moroney (MiroMedia)
2010	Jeff McCoubrey (Chiro LFR)
2009	Marc Lemay (Alarme Gény)
2008	Pierre Moroney (Boston Pizza)



Yan Lefèvre,
gagnant 2023

Règlements généraux

**** Les éléments soulignés et en gras sont des changements apportés aux règlements pour la saison 2024 ****

- G1 Chaque équipe est constituée de 11 joueurs réguliers de sexe masculin.
- G2 Lorsqu'une équipe n'a pas le minimum de 8 joueurs à sa disposition, elle perd automatiquement la partie.
- G3 Il y a un maximum de 9 joueurs sur le terrain.
- G4 Un délai de 15 minutes sera alloué à une équipe pour atteindre le minimum requis de 8 joueurs.
- G5 a) En cas de pluie, il y aura une période d'attente de 15 minutes avant qu'une décision ne soit rendue par les arbitres.
b) Lorsqu'un ou des matchs sont remis en raison de la pluie, ou pour tout autre raison, le ou les matchs seront reprogrammés par le Comité de la ligue.
- G6 Les parties en semaine du calendrier régulier sont prévues aux heures suivantes : première partie : 19h – deuxième partie : 20 h 45. La première partie peut se terminer à 21h, si nécessaire. Aucune manche ne doit débiter une heure quarante (1h40) après le début de la partie et le marqueur doit le signaler à tout le monde. Si l'équipe receveuse est en avance dans le match et qu'elle est au bâton lorsque la limite de 1h40 est atteinte alors le match cesse immédiatement
- G7 S'il y a égalité après 7 manches, il est possible de jouer des manches supplémentaires si le temps le permet.
- G8 Pour qu'une partie soit valide, 4 manches doivent être complétées ou 3 ½ si l'équipe locale mène au pointage. L'équipe receveuse doit toujours occuper le banc de droite. L'équipe visiteuse doit toujours occuper le banc de gauche.
- G9 Les 2 équipes doivent remettre leur rôle des frappeurs au marqueur avant le début de la partie. Un joueur en retard peut être ajouté au dernier rang des frappeurs seulement si le premier frappeur n'a pas effectué une 2^e apparition au bâton. Si un joueur, inscrit sur le rôle des frappeurs, ne peut se présenter au bâton à son tour pour une quelconque raison, il ne peut poursuivre la partie. Il est interdit d'inverser 2 frappeurs lorsque la partie est commencée.
- G10 a) Au cours d'un match (7 manches), un joueur peut passer un maximum de 9 retraits sur le banc.

Règlements généraux (suite)

b) Si un joueur passe 2 manches consécutives sur le banc en prolongation, l'équipe perd automatiquement le match par défaut.

Ex : Un joueur sur le banc en 7^e manche peut être encore sur le banc en 8^e manche mais devra jouer en défensive lors de la 9^e manche.

G11 La plaque du lanceur est à 40 pieds du marbre et les distances entre les buts sont les suivantes : 65 pieds entre le marbre et le 1^{er} but; 62,5 pieds entre le 1^{er} et le 2^e but; 60 pieds entre le 2^e et le 3^e but et 60 pieds entre le 3^e but et le marbre.

G12 Le vol de but est permis lorsque la balle quitte la main du lanceur.

G13 a) Une ligne de non-retour est placée entre le 3^e but et le marbre. Lorsque les coureurs dépassent celle-ci, ils ne peuvent revenir au 3^e but. Le jeu devient forcé au marbre. Le receveur n'a qu'à toucher le marbre en possession de la balle pour le retirer.

b) Le vol du marbre est permis. Le coureur doit toucher le 2^e marbre.

c) Afin d'éviter les blessures, le joueur en défensive n'a qu'à toucher le marbre en possession de la balle pour retirer le coureur.

G14 Sur un mauvais lancer (hors limite) provenant du champ extérieur, tout coureur avance automatiquement de 2 buts.

G15 Lors d'une 3^e prise, le frappeur est retiré même si le receveur ne peut maîtriser la balle.

G16 Tout joueur qui aura un comportement antisportif sera réprimandé par l'arbitre et/ou par le Comité de la ligue.

G17 N'importe quel type de gant de balle est permis, et ce, à toutes les positions.

G18 Les souliers à crampons de métal ou d'aluminium sont interdits. Si un joueur est trouvé fautif, il est automatiquement expulsé du match.

G19 Les bâtons de baseball sont interdits. La Ligue Chimo utilise la charte de Softball Québec (balle orthodoxe) pour la réglementation des bâtons - SVP s'y référer :

https://www.softballquebec.com/fr/page/a_propos/baton_reglementaire.html. Tout joueur pris en défaut d'utiliser un bâton illégal sera expulsé.

G20 Tenue vestimentaire sur le terrain :

a) Le pantalon noir est obligatoire. Le joueur doit garder son pantalon dans un état respectable.

Règlements généraux (suite)

- b) Le chandail se porte à l'intérieur du pantalon.
 - c) La casquette se porte à l'endroit.
- G21 Chaque joueur est responsable du bon entretien du chandail qui lui est prêté, il ne doit pas l'altérer d'aucune façon. Il doit remettre ce chandail à son capitaine ou à un responsable de la ligue au plus tard le 30 septembre à défaut de perdre son droit de participer au party de fin d'année. Il devra de plus payer le coût du chandail.
- G22 Tout joueur qui ne porte pas son chandail d'équipe recevra 1 avertissement. Si le même joueur est pris en défaut une 2^e fois, il ne sera pas autorisé à participer à la partie.
- G23 Tout joueur régulier qui doit quitter son équipe pour le reste de la saison sera remplacé par un joueur de calibre égal désigné par le Comité. Il n'y aura pas de joueur attiré à cette équipe pour la durée des séries.
- G24 Il y a 3 lancers d'échauffement entre les manches. Il y aura également 3 lancers d'échauffement pour un lanceur qui vient en relève au milieu d'une manche. Un lanceur qui revient dans le match a aussi droit à ses 3 lancers.
- G25
- a) Un frappeur qui se rend sur les buts ne peut être remplacé par un coureur suppléant, et ce, en tout temps. Si le frappeur se blesse en se rendant sur les buts et doit être remplacé, il est alors retiré de la partie et remplacé sur les buts par le frappeur précédent disponible.
 - b) Tous les lanceurs identifiés (L1) et (L2) ont droit à un coureur suppléant, s'ils le désirent, en tout temps même s'ils ne sont pas actifs au monticule.
 - c) changer pour : Le lanceur devra prendre la décision lors de sa première présence sur les buts s'il court ou non. Il ne pourra par la suite, durant la partie, décider de ne plus courir.
 - d) Pour déterminer l'identité du coureur suppléant, l'équipe adverse devra fournir une liste de 4 joueurs excluant les lanceurs adverses au marqueur à n'importe quel moment durant la partie. Ceux-ci seront admissibles pour courir en remplacement des joueurs identifiés en b). Le marqueur indiquera à l'arbitre l'identité du coureur suppléant en sélectionnant celui qui est le plus éloigné de son tour au bâton.
 - e) Le coureur suppléant ne peut être remplacé par un autre coureur tant qu'il n'est pas le frappeur en attente.

Règlements généraux (suite)

- f) Un coureur suppléant ne peut pas avancer d'un but sur une balle passée ou sur une 2^e action. Il faut absolument que le frappeur frappe la balle pour faire avancer le coureur suppléant. Si le coureur vole un but, il sera automatiquement retiré. Le coureur suppléant a le droit de courir les buts sans restriction sur une balle frappée.
- G26 Visites offensives : un maximum de 1 visite par manche de l'entraîneur sur les buts. Si une 2^e visite a lieu, le frappeur est automatiquement retiré.
- G27 Visites défensives : lors d'une 2^e visite de l'entraîneur au lanceur dans une même manche, ce dernier doit céder sa place jusqu'à la fin de la manche. L'arbitre avisera les équipes de chacune des visites de l'entraîneur.
- G28 Tout membre du Comité doit également faire partie de la ligue en tant que joueur. Advenant le cas où un membre du Comité doit cesser de jouer, pour une raison autre qu'une blessure, il devra être remplacé à la discrétion du Comité.
- G29 Pour fins de statistiques, une partie gagnée par défaut le sera au pointage de (7-0). S'il y a lieu, les statistiques individuelles seront compilées.
- G30 Le lanceur identifié comme (L1) dans le programme annuel devra obligatoirement lancer un minimum de **70 manches** pour son équipe durant la saison. En cas de blessure, le nombre moyen de manches lancées sera utilisé (soit 2.41 manches par match).
- G31 Le lanceur identifié comme (L2) dans le programme annuel devra obligatoirement lancer un minimum de **35 manches** pour son équipe durant la saison. Les manches lancées par des joueurs réservistes ne sont pas comptabilisées dans ce total. Les équipes qui n'atteignent pas le nombre de manches obligatoires des (L1) et (L2) perdront automatiquement 2 points au classement par manche non obtenues. Exemple 1 manche et moins 2 points de pénalité, 1 manche et 1 tier a 2 manches 4 points de pénalité, etc.
- G32 Les coups filés « slap bunt » sont permis mais il est interdit de faire une feinte de coup retenu « fake bunt » et de revenir de l'arrière pour effectuer un élan complet. Le frappeur sera automatiquement retiré.
- G33 a) Règle d'esprit sportif : il est interdit pour une équipe en avance par 8 points de voler un but ou de déposer un amorti.

Règlements généraux (suite)

Dès que l'écart entre les 2 équipes redevient inférieur à 8 points, ce règlement ne s'applique plus. Tout joueur pris en défaut est automatiquement retiré.

b) Le match prend fin lorsqu'il y a 10 points d'écart après 6 manches ou 5 ½, si l'équipe locale mène.

G34 Tout lanceur devra obligatoirement porter un protecteur facial lorsqu'il lance. Un masque sera fourni par la ligue si jamais le lanceur n'a pas son propre protecteur. AUCUNE EXCEPTION POSSIBLE POUR AUCUN LANCEUR OU JOUEUR DE LA LIGUE.

G35 À noter que pour gagner le championnat des frappeurs, un joueur devra s'être présenté au bâton un minimum de 2,41 fois par matchs joués. Les joueurs qui ne rencontrent pas ce critère seront évalués en supposant (0 en 1) pour chaque présence manquante.

G36 **Dans le cas où un frappeur est atteint par le lanceur durant une présence au bâton, le frappeur ira automatiquement au premier but. EXCEPTION FAIT au frappeur qui fait un mouvement, quel qu'il soit, vers la balle afin de se faire atteindre de façon délibérée, il demeure à la plaque et se verra accordé un carton jaune.**

G37 En cas de conflit, le Comité rendra une décision finale et sans appel. Le Comité se réserve le droit de modifier un règlement pour le bien de la ligue.

Émilie Brodeur B.A.A

Représentante en épargne collective

Conseillère en sécurité financière

6400, boul. Auteuil, Bureau 300

Brossard (Québec) J4Z 3P5

T : 450 462 9231 poste 291

F : 450-462-9250

[Facebook](#) | [LinkedIn](#) | www.sfl.ca



**Gestion de
patrimoine**



CLUB DE GOLF NAPIERVILLE

30, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
Québec J0J 1L0

**450.245.3356
514.877.5544**

RÉSERVATION
www.golfnapierville.ca



Règlements joueurs réservistes

- R1 Une équipe a le droit d'utiliser un nombre de remplaçants inférieur ou égal au nombre de joueurs réguliers présents au match.

Ex : Vous avez 5 joueurs réguliers qui sont présents. Vous pouvez prendre jusqu'à 5 remplaçants pour jouer à 10 joueurs. Ex : Vous avez 4 joueurs réguliers qui sont présents. Vous pouvez appeler 4 remplaçants pour jouer à 8 joueurs. Ex : Vous avez 3 joueurs réguliers. Vous perdez par défaut puisque vous ne pouvez pas atteindre le minimum de 8 joueurs dans votre alignement.

- R2 Le remplacement des joueurs s'effectue de la façon suivante :

a) Pour compléter une équipe à 9 joueurs, on peut sélectionner un joueur ayant été choisi à la même ronde ou à une ronde subséquente de n'importe quelle équipe, à la condition qu'au moins 2 joueurs (ou leurs remplaçants) appartiennent aux rondes 9, 10 et 11. Une équipe qui ne remplit pas cette condition se verra octroyer un retrait automatique au début de chaque manche impaire (1^{re}, 3^e, 5^e, 7^e, etc...). Pour compléter une équipe au-delà de 9 joueurs, on doit absolument remplacer le joueur repêché le plus tard en premier et ensuite le joueur repêché le plus haut.

Ex-1 : Il manque les choix de 2^e et de 8^e ronde. On doit remplacer le 8^e choix par un joueur de la même ronde ou d'une ronde subséquente en premier, par la suite, remplacer le 2^e choix par un joueur de la même ronde ou d'une ronde subséquente. Si vous n'avez pas remplacé votre choix de 8^e ronde, vous ne pouvez pas remplacer votre choix de 2^e ronde.

Ex-2 : Il manque seulement votre choix de 2^e ronde, vous pouvez le remplacer par un joueur de la même ronde ou d'une ronde subséquente. En résumé, vous pouvez toujours compléter votre formation à 11 joueurs, mais une fois votre formation complétée à 9 joueurs. Vous devez remplacer votre sélection la plus tardive en premier pour ensuite compléter avec votre sélection la plus hâtive.

Ex-3 : Il manque vos choix de 2^e, 4^e et 11^e ronde, vous pouvez remplacer votre 2^e choix avec un joueur de la même ronde ou d'une ronde subséquente. Ensuite, pour remplacer votre 4^e choix vous devez remplacer votre 11^e choix en premier.

b) On se doit de remplacer les lanceurs en premier.

Règlements joueurs réservistes (suite)

- c) Après le remplacement des lanceurs les joueurs absents depuis plus de 4 matchs (R6) doivent être remplacés en priorité.
- d) Les 9 joueurs de 1^{re} ronde se remplacent entre eux pour un maximum de 2 fois par équipe. Ces joueurs peuvent aussi être remplacés par des joueurs sélectionnés dans les rondes subséquentes.
- R3 a) Un joueur suspendu peut être remplacé par un joueur repêché une ronde plus tard que sa ronde de repêchage. Les joueurs de 11^e ronde peuvent se remplacer entre eux.
- b) Un lanceur (L1) suspendu peut être remplacé par un lanceur (L2). Un lanceur (L2) suspendu peut être remplacé par un autre lanceur (L2).
- R4 Un joueur réserviste ne peut être utilisé par une équipe plus de 4 fois au total dans la saison comme joueur ou lanceur. Sauf pour les choix de 1^{re} ronde (voir R2-d)
- R5 a) Pour pouvoir utiliser un lanceur réserviste (L1), une équipe doit absolument faire lancer le (L2) ou un autre joueur de l'équipe pendant au moins 6 retraits dans les 4 premières manches. Si le lanceur se blesse et ne peut compléter ses retraits il ne peut aider l'équipe à une autre position et sera retiré de l'alignement.
- b) Lorsqu'une équipe fait appel à un lanceur (L1), ce dernier devra effectuer un minimum de (6) retraits dans les 4 premières manches
- c) Lorsqu'une équipe fait appel à un lanceur (L2), ce dernier devra effectuer un minimum de (3) retraits dans les 4 premières manches
- R6 a) Si un joueur s'absente (blessure, vacances, etc...) pour une période prolongée, il devra obligatoirement être remplacé à partir du 5^e match. Le remplacement s'effectue selon le règlement R2.
- b) Pour qu'un retour au jeu soit considéré comme « valide », le joueur devra obligatoirement disputer au moins 4 manches.
- R7 a) En première ronde des séries éliminatoires, seulement les joueurs de l'équipe éliminée peuvent agir comme réservistes. Si une équipe ne peut vraiment pas le faire, un joueur d'une équipe encore en lice pourra être choisi sur l'approbation du Comité.
- b) À compter des demi-finales, seulement les joueurs des 5 équipes éliminées pourront agir comme réservistes et, en finale, les joueurs des 7 équipes éliminées pourront agir comme réservistes.

Règlements joueurs réservistes (suite)

- R8 Un même joueur absent ne peut être remplacé par 2 réservistes.
- R9 Dès qu'un capitaine ou son fondé de pouvoir utilise un réserviste, il doit en aviser l'autre capitaine avant le début du match en lui mentionnant qui sont les joueurs absents et qui sont les réservistes. Une fois le match complété, et ce même si le capitaine adverse donne son accord, si le Comité ou le statisticien se rend compte qu'une équipe a utilisé des réservistes illégaux, l'équipe fautive perdra son match par défaut, et ce, même si le match a eu lieu 1 semaine ou 1 mois plus tôt. Il n'y a aucune entente possible entre les capitaines en tout temps, aucune exception.
- R10 Le Comité se réserve le droit de reclasser les nouveaux joueurs pour des fins de remplacement à la mi-saison, en fonction des performances que ces joueurs recrues auront connues.
- R11 Un joueur remplaçant peut être utilisé 2 matchs consécutifs par la même équipe en saison régulière. Par contre, en séries éliminatoires, une équipe ne peut prendre le même remplaçant 2 matchs consécutifs.
- R12 Pour la réglementation spécifique sur le remplacement des lanceurs. (voir page 7)



Bien plus que des trophées...
de l'originalité
et de la personnalité!

BOUTIQUE CADEAUX

Trophées
FORTIN

Tél. : (450) 671-2393
Fax: (450) 671-7071

www.tropheesfortin.com

189, ST-LOUIS, LEMOYNE (QUÉBEC) J4R 2L3

Règlements - Discipline

- D1 Tout joueur qui tente de blesser volontairement ou qui a un comportement répréhensible sera expulsé par l'arbitre. Il recevra automatiquement 1 partie de suspension. Selon la gravité des gestes posés, la suspension peut être de plus longue durée. Advenant le cas où le geste passe inaperçu aux yeux des arbitres, les membres du Comité se réservent le droit de sévir.
- D2 Tout joueur qui lance de façon délibérée son bâton, sera automatiquement expulsé de la partie et sera suspendu pour les 2 prochaines parties. S'il y a une 2^e offense, la suspension sera de 5 parties. Une 3^e offense entraîne automatiquement une expulsion pour le reste de la saison (sans remboursement) ainsi que pour la saison suivante.
- D3 Une 1^{re} expulsion entraîne automatiquement une suspension d'un minimum de 1 partie. Une 2^e expulsion entraîne automatiquement une suspension d'un minimum de 3 parties. Le nombre de parties de suspension peut être augmenté en fonction de la gravité des gestes. Une 3^e expulsion entraîne automatiquement une expulsion pour le reste de la saison (sans remboursement) ainsi que pour la saison suivante.
- D4 La progression disciplinaire au niveau des suspensions se poursuit durant les séries éliminatoires.
- D5 a) Si un joueur argumente trop avec l'arbitre, ce dernier aura la possibilité de lui donner 1 avertissement (carton jaune) plutôt que de l'expulser. Les avertissements seront cumulatifs tout au long de l'année et, après 2 avertissements, le joueur sera suspendu. Lors du 2^e avertissement (carton jaune), le joueur peut compléter son match et sa suspension sera effective lors de la prochaine partie de son équipe. Après le 2^e avertissement, le joueur sera suspendu pour 1 match à chaque fois qu'il recevra un avertissement (carton jaune) supplémentaire. La comptabilisation des avertissements se poursuit durant les séries.
- b) Une expulsion équivaut à 2 cartons jaunes. Si un joueur se fait expulser et reçoit 1 carton jaune lorsque sa suspension est terminée, il sera alors suspendu de nouveau. Donc, 2 cartons jaunes = 1 match de suspension et chaque carton supplémentaire équivaut à 1 match de suspension.

ÉVALUATION M.S.

Capitaine
FRANÇOIS CHALUT

- 1 Philippe Blaquière
- 2 Guillaume Poce
- 3 Jeremy Corona
- 4 Steeve Gaucher
- 5 Sylvain Déodati (L1)
- 6 François Chalut © (L2)
- 7 Mario Santini
- 8 Steve Laurin
- 9 Mathieu Dutremble
- 10 Jasmin Leroux
- 11 Benoît Lacelle

CM ÉLECTRIQUE

Capitaine
JEAN DROUIN

- 1 Nathaniel Gittens
- 2 Khaled Silvera
- 3 Jean Drouin ©
- 4 Keith Gittens
- 5 Sylvain Trottier (L2)
- 6 Marc Ducharme (L1)
- 7 Jean-Philippe Héon
- 8 Vincent Marquis
- 9 Alexandre Dumouchel
- 10 Daniel Riendeau
- 11 Mario Lussier



Évaluation M.S.

Évaluateur immobilier
Real Estate Appraiser

Mario Santini, B.A., AACI

510, rue du Damier-Argenté
La Prairie
Québec J5R 0P4

Tél.: 514 600-5545 (Ext. 101)
evalms@bell.net



PRO HYPOTHÈQUE

Capitaine
MARC MASSÉ

1 Jean-Simon Autotte

2 Marc Massé © (L1)

3 Dany Marquis

4 Daniel Ouellet

5 Jérémie Gagné

6 Pier-Alexandre Masse (L2)

7 Stéphane Daoust

8 David Raymond

9 James Ouellet

10 Marc-André Bouchard

11 Martin Landry

GO PLEX

Capitaine
MATHIEU CAMPEAU

1 Marc-Daniel Boucher

3 Mathieu Campeau ©

3 Steve Gagné (L1)

3 Joseph Ciccarello (L2)

5 Louis Héon

6 Sébastien Leblanc

7 Pierre-Paul Lepage

8 Carl Lefèvre

9 Christian Campeau

10 Jocelyn Cadieux

11 Stéphane Leroux

PRO
immobilier &
hypothèque inc.
Agence immobilière et hypothécaire

**MARC
MASSÉ**

COURTIER
IMMOBILIER ET
HYPOTHECAIRE

MASSE@PRO-HYPO.CA
WWW.ARCHYP.CA/MARCMASSE
mmasse@pro-hypo.ca

514.513.8026



8505, boul. Taschereau
Local B,
Brossard, Québec J4Y 1A4

514-388-7779
1-844-4GO-PLEX

info@goplex.ca
www.goplex.ca

goplexekarting

CALENDRIER CHIMO 2024

(28 matchs par équipe)

Tous les matchs au Parc Sorbonne de Brossard

Dates	#	19h00	#	20h45
Mercredi 15 mai	1	Pro Hypothèque vs Évaluation M. S.	2	GrowthEco vs GoPlex
Jeudi 16 mai	3	Boston Pizza vs CM Électrique	4	Jobbyn vs Clinique Symbio Santé
Vendredi 17 mai		PLUIE		PLUIE
Lundi 20 mai	5	CM Électrique vs Pro Hypothèque	6	GrowthEco vs Évaluation M. S.
Mardi 21 mai	7	Clinique Symbio Santé vs Boston Pizza	8	Jobbyn vs GoPlex
Mercredi 22 mai		PLUIE		PLUIE
Jeudi 23 mai	9	GrowthEco vs GoPlex	10	Pro Hypothèque vs Évaluation M. S.
Vendredi 24 mai	11	Boston Pizza vs CM Électrique	12	Jobbyn vs Clinique Symbio Santé
Lundi 27 mai	13	CM Électrique vs Clinique Symbio Santé	14	Jobbyn vs Boston Pizza
Mardi 28 mai	15	Évaluation M. S. vs GoPlex	16	GrowthEco vs Pro Hypothèque
Mercredi 29 mai		PLUIE		PLUIE
Jeudi 30 mai	17	GoPlex vs Jobbyn	18	Boston Pizza vs Évaluation M. S.
Vendredi 31 mai	19	Clinique Symbio Santé vs GrowthEco	20	Pro Hypothèque vs CM Électrique
Lundi 03 juin	21	Évaluation M. S. vs Jobbyn	22	GoPlex vs Boston Pizza
Mardi 04 juin	23	CM Électrique vs GrowthEco	24	Clinique Symbio Santé vs Pro Hypothèque
Mercredi 05 juin		PLUIE		PLUIE
Jeudi 06 juin	25	Pro Hypothèque vs Boston Pizza	26	Clinique Symbio Santé vs GoPlex
Vendredi 07 juin	27	GrowthEco vs Jobbyn	28	CM Électrique vs Évaluation M. S.
Lundi 10 juin	29	GoPlex vs CM Électrique	30	Évaluation M. S. vs Clinique Symbio Santé
Mardi 11 juin	31	Jobbyn vs Pro Hypothèque	32	Boston Pizza vs GrowthEco
Mercredi 12 juin		PLUIE		PLUIE
Jeudi 13 juin	33	CM Électrique vs Jobbyn	34	Boston Pizza vs Clinique Symbio Santé
Vendredi 14 juin	35	Pro Hypothèque vs GoPlex	36	GrowthEco vs Évaluation M. S.
Samedi 15 juin		10h00		12h00
	37	Pro Hypothèque vs Clinique Symbio Santé	38	GrowthEco vs CM Électrique
		14h00		16h00
	39	Boston Pizza vs GoPlex	40	Jobbyn vs Équipe Chalut
Lundi 17 juin	41	Clinique Symbio Santé vs Jobbyn	42	CM Électrique vs Boston Pizza
Mardi 18 juin	43	GoPlex vs GrowthEco	44	Évaluation M. S. vs Pro Hypothèque
Mercredi 19 juin		PLUIE		PLUIE
Jeudi 20 juin	45	Pro Hypothèque vs GrowthEco	46	GoPlex vs Évaluation M. S.
Vendredi 21 juin	47	Boston Pizza vs Jobbyn	48	Clinique Symbio Santé vs CM Électrique
Lundi 24 juin		SAINT-JEAN - CONGÉ		SAINT-JEAN - CONGÉ
Mardi 25 juin	49	Évaluation M. S. vs Boston Pizza	50	GrowthEco vs Clinique Symbio Santé
Mercredi 26 juin		PLUIE		PLUIE

Dates	#	19h00	#	20h45
Jeudi 27 juin	51	Pro Hypothèque vs Clinique Symbio Santé	52	GrowthEco vs CM Électrique
Vendredi 28 juin	53	Boston Pizza vs GoPlex	54	Jobbyn vs Évaluation M. S.
Lundi 01 juill	55	Évaluation M. S. vs CM Électrique	56	Jobbyn vs GrowthEco
Mardi 02 juill	57	GoPlex vs Clinique Symbio Santé	58	Boston Pizza vs Pro Hypothèque
Mercredi 03 juill		PLUIE		PLUIE
Jeudi 04 juill	59	GrowthEco vs Boston Pizza	60	Pro Hypothèque vs Jobbyn
Vendredi 05 juill	61	Clinique Symbio Santé vs Évaluation M. S.	62	CM Électrique vs GoPlex
Lundi 08 juill	63	Évaluation M. S. vs GoPlex	64	GrowthEco vs Pro Hypothèque
Mardi 09 juill	65	CM Électrique vs Clinique Symbio Santé	66	Jobbyn vs Boston Pizza
Mercredi 10 juill		PLUIE		PLUIE
Jeudi 11 juill	67	GoPlex vs Jobbyn	68	Pro Hypothèque vs CM Électrique
Vendredi 12 juill	69	Clinique Symbio Santé vs GrowthEco	70	Boston Pizza vs Évaluation M. S.
Lundi 15 juill	71	CM Électrique vs GrowthEco	72	Clinique Symbio Santé vs Pro Hypothèque
Mardi 16 juill	73	Évaluation M. S. vs Jobbyn	74	GoPlex vs Boston Pizza
Mercredi 17 juill		PLUIE		PLUIE
Jeudi 18 juill	75	GrowthEco vs Jobbyn	76	CM Électrique vs Évaluation M. S.
Vendredi 19 juill	77	Pro Hypothèque vs Boston Pizza	78	Clinique Symbio Santé vs GoPlex
Lundi 22 juill	79	Jobbyn vs Pro Hypothèque	80	Boston Pizza vs GrowthEco
Mardi 23 juillet	81	GoPlex vs CM Électrique	82	Évaluation M. S. vs Clinique Symbio Santé
Mercredi 24 juillet		PLUIE		PLUIE
Jeudi 25 juillet	83	Pro Hypothèque vs GoPlex	84	Évaluation M. S. vs GrowthEco
Vendredi 26 juillet	85	CM Électrique vs Jobbyn	86	Boston Pizza vs Clinique Symbio Santé
Lundi 29 juillet	87	GoPlex vs GrowthEco	88	Évaluation M. S. vs Pro Hypothèque
Mardi 30 juillet	89	Clinique Symbio Santé vs Jobbyn	90	CM Électrique vs Boston Pizza
Mercredi 31 juillet		PLUIE		PLUIE
Jeudi 01 août	91	Boston Pizza vs Jobbyn	92	Clinique Symbio Santé vs CM Électrique
Vendredi 02 août	93	Pro Hypothèque vs GrowthEco	94	GoPlex vs Évaluation M. S.
Lundi 05 août	95	GoPlex vs Clinique Symbio Santé	96	Boston Pizza vs Pro Hypothèque
Mardi 06 août	97	Évaluation M. S. vs CM Électrique	98	Jobbyn vs GrowthEco
Mercredi 07 août		PLUIE		PLUIE
Jeudi 08 août	99	Clinique Symbio Santé vs Évaluation M. S.	100	CM Électrique vs GoPlex
Vendredi 09 août	101	GrowthEco vs Boston Pizza	102	Pro Hypothèque vs Jobbyn
Lundi 12 août	103	Clinique Symbio Santé vs Boston Pizza	104	GoPlex vs Pro Hypothèque
Mardi 13 août	105	Évaluation M. S. vs GrowthEco	106	Jobbyn vs CM Électrique
Mercredi 14 août		PLUIE		PLUIE
jeudi 15 août	107	Évaluation M. S. vs Boston Pizza	108	GrowthEco vs Clinique Symbio Santé
Vendredi 16 août	109	CM Électrique vs Pro Hypothèque	110	Jobbyn vs GoPlex
Lundi 19 août	111	GoPlex vs Pro Hypothèque	112	Jobbyn vs CM Électrique

CLINIQUE SYMBIO SANTÉ

Capitaine
KAVENS LALANCETTE

- 1 Jean-Philippe Arel
- 2 Kevens Lalancette ©
- 3 Loïc Théberge
- 4 Mathieu Chamberland
- 6 Pierre Lalancette (L2)
- 6 Jacques Lemire (L1)
- 7 Deny Collado
- 8 Danny Poce
- 9 Maxime Cayer
- 10 Pierre Moroney
- 11 Jean-Pierre Laberge

BOSTON PIZZA

Capitaine
AMADO COTES

- 1 Amado Cotes ©
- 2 Shaun Louis (L1)
- 3 Yohan Botbol
- 4 Patrick Larose
- 5 Patrice Dufour (L2)
- 6 Jeremy Cotes
- 7 Mathieu Fortin
- 8 Gino Boucher
- 9 Stephan Gagné
- 10 Jeffrey Cotes
- 11 Max Cruz



**PHYSIOTHÉRAPIE
OSTÉOPATHIE
ACUPUNCTURE
MASSOTHÉRAPIE**

250, rue du Vice-Roi
La Prairie, QC
J5R 6C6
Dans l'aréna municipal de la ville

514-609-1790

 [cliniquesymbiosante](https://www.facebook.com/cliniquesymbiosante)

 [symbiosante.ca](https://www.symbiosante.ca)

 symbiosante@gmail.com



**Boston
Pizza®**

BROSSARD

**7733, boul. Taschereau
450.678.1600**

**N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE
LES 3 ÉTOILES HEBDOMADAIRES
BOSTON PIZZA**

GROWTHECO

Capitaine
MAXIM BÉLANGER

- 1 Anthony Bélanger
- 2 Félix Gagnon
- 3 Mario Brisebois (L1)
- 4 Jean-François Lacelle
- 5 Éric Camaro
- 6 Gary Clément
- 7 Claude Paquette (L2)
- 8 Maxim Bélanger ©
- 9 Eric Pedneault
- 10 Luc Pelland
- 11 Daniel Bellefleur

SPÉCIALITÉS JOBBYN

Capitaine
MARTIN PINARD

- 1 Alain Lemay
- 2 Sylvain Décary
- 3 Martin Tremblay
- 4 Sébastien Vaskelis
- 5 Marc Lemay
- 6 Martin Pinard ©
- 7 François Fleury (L1)
- 8 Michel Cragg (L2)
- 9 Heber Leandro
- 10 Jean-Philippe Bertrand
- 11 Sylvain Doucet

 **GrowthEco**
Gestion de Patrimoine

*Placements / Assurances / Hypothèque
Fiscalité / Plan financier / Immobilier*

3135 Boul Moïse-Vincent, Suite 307,
Saint-Hubert, QC, J3Z 0G7

514-592-3162



facebook.com/GrowthEco



growtheco.ca



growtheco-gestion-de-patrimoine

Licence RBQ : 57351447

 **Jobbyn**

**Entrepreneur général
et spécialistes en
installation de plancher**

Bynjamyn Lafleur

514 992-4502

9594, avenue Radisson
Brossard, Québec
J4X 2V3



CLINIQUE DENTAIRE

SOURIRE@LAVIE

DRE YASMIN KHOSRAVI

450 445-8355

Budget saison 2023

État des recettes et déboursés pour l'année 2023

Encaisse au 1^{er} janvier 2023: **12 460,50 \$**

Recettes:	Cotisations des joueurs	35 640,00 \$
	Remboursements 2022	(540,00) \$
	Commandites	6 350,00 \$
	Évènements	1 650,00 \$
	Ventes Items promo	270,00 \$
	Invité au party	- \$
Total recettes:		43 370 \$

Déboursés:	Arbitres	14 810,00 \$
	Party fin de saison	10 309,08 \$
	Terrains	8 179,24 \$
	Équipements + Balles	3 821,37 \$
	Uniformes	458,50 \$
	Marqueurs	2 465,00 \$
	Frais admin et autres	2 788,06 \$
	Bottins	1 055,00 \$
	Repêchage/ouverture et golf	1 706,49 \$
	Assurances et permis	902,49 \$
	Trophées	1 039,47 \$
	Achats Items Promo	- \$

Total des dépenses: **47 534,70 \$**

Encaisse le 23 octobre 2023: **8 295,80 \$**



CLINIQUE
SYMBIO
SANTÉ

**PHYSIOTHÉRAPIE
OSTÉOPATHIE
ACUPUNCTURE
MASSOTHÉRAPIE**

250, rue du Vice-Roi
La Prairie, QC
J5R 6C6

Dans l'aréna municipal de la ville

514-609-1790

 [cliniquesymbiosante](#)

 [symbiosante.ca](#)

 symbiosante@gmail.com

Règlements - Classement final et sélection pour les séries éliminatoires

- S1 a) Pour le classement final de la saison, le principe du bris d'égalité sera le suivant pour les positions 1 à 8 :
- 1) Le nombre de victoires durant la saison.
 - 2) La fiche des équipes à égalité (une contre l'autre).
 - 3) Le meilleur différentiel entre les points marqués et accordés.
 - 4) Le meilleur différentiel entre les points marqués et accordés entre les équipes à égalité.
 - 5) Moyenne offensive ($PM / PM + PA$).
- b) Si 2 équipes terminent à égalité au nombre de points pour la dernière place donnant accès aux séries, 1 match suicide aura lieu et on ne tiendra pas compte de l'article a) pour le départage. Les règlements des séries éliminatoires seront en vigueur pour ce match suicide qui déterminera l'équipe qui se qualifiera à la dernière place donnant accès aux séries. Les statistiques individuelles de ce match seront comptabilisées avec celles des séries. Un tirage au sort (pile ou face) sera effectué pour déterminer l'équipe receveuse.
- S2 **a) Pour la première ronde des séries l'équipe terminant 1^{er} aura un Bye et l'équipe terminant 8^{ième} sera éliminée. Les équipes restantes s'affronteront de la façon suivante, 2 vs 7, 3 vs 6, 4 vs 5 dans une série 2 de 3.**
- b) La ronde demi-finale et la grande finale seront des séries (3 de 5).
- S3 En demi-finale les 4 équipes gagnantes de la 1^{re} ronde seront classées de 1 à 4 et la plus haute équipe affrontera la plus basse selon le classement de la saison.
- S4 Les parties en séries sont de 7 manches à finir. Advenant le cas où il y a égalité après 7 manches, des manches supplémentaires seront jouées jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant.
- S5 a) Il n'y a pas de limite de temps en séries. Toutefois, si le match doit être arrêté à cause de la pluie ou pour toute autre raison et que 4 manches (3 ½ manches si l'équipe receveuse mène) sont jouées, le match sera valide.

Règlements - Classement final et sélection pour les séries éliminatoires

b) S'il y a moins de 4 manches (3 ½) de jouées, le match se poursuivra à l'endroit où il a été arrêté. S'il y a plus de 4 manches jouées et que le pointage est égal, le match se poursuivra où il est rendu.

c) Dans le cas où un joueur ne peut être présent pour la reprise d'un match tenu antérieurement, son remplaçant désigné prend sa place dans l'alignement des frappeurs avec le même total de retraits, de manches lancées et de manches défensives sur le banc.

S6 Pour les séries éliminatoires, le lanceur identifié comme (L1) devra obligatoirement lancer un minimum de 6 retraits dans les 4 premières manches. Le lanceur identifié (L2) devra obligatoirement lancer un minimum de 3 retraits dans les 4 premières manches de chaque partie. S'il n'effectue pas ses 3 retraits, son équipe perd le match par défaut.

S7 Chaque équipe devra présenter un alignement obligatoire de 11 joueurs pour chaque match des séries. Le remplacement est obligatoire et on peut remplacer chaque joueur absent en utilisant le règlement R2. Si pour une raison quelconque, une équipe n'a pas 11 joueurs dans sa formation, un retrait sera automatiquement inscrit au début de chaque manche impaire (1^e, 3^e, 5^e, 7^e, etc.). Si une équipe n'a que 9 joueurs dans sa formation, un retrait sera aussi inscrit à chaque manche paire (2^e, 4^e, 6^e, 8^e, etc...).

Si un des joueurs des 6 premières rondes se blesse ou pour une quelconque raison ne peut terminer la rencontre, il n'y aura pas de retrait automatique, contrairement aux rondes 7 à 11 où le règlement s'appliquera à partir du moment où le joueur quitte le match officiellement.

S8 Pour les séries éliminatoires, il n'y aura pas de retrait automatique au bâton, pour le lanceur (L1) qui se blesse durant la partie et qui ne peut plus jouer. Le lanceur (L2) pourra lancer le reste de la partie à la place du lanceur (L1) ou l'équipe pourra faire appel à un autre joueur pour lancer. Si le (L2) se blesse durant la partie, un joueur autre que le (L1) devra compléter les manches (L2) si non complété avant la blessure du (L2).

S9 Pour les séries éliminatoires, si le lanceur (L1) se blesse et que l'équipe doit faire appel à un autre lanceur, le règlement S6 s'applique.

S10 Le classement des lanceurs sera réévalué pour les séries.

Joueurs par excellence des séries (2002-2023)

2023	Shaun Louis	CM Électrique
2022	Steve Gagné	Goplex
2021	Anthony Bélanger	Clinique Symbio Santé
2020	Steeve Gaucher	Spécialités Jobbyn
	François Chalut	Spécialités Jobbyn
2019	Marc Massé	Pro Hypothèque
2018	Marc Ducharme	Métro Bellemare
2017	Steve Gagné	M Resto Bar
2016	Jean-Simon Autotte	AirNet
2015	Éric Longpré	AirNet
2014	Patrice Lefort	Métro Bellemare
2013	Sylvain Trottier	Métro Bellemare
2012	Mario Sicard	MiroMédia
2011	Steeve Gaucher	Miromédia
2010	Sylvain Trottier	Chiro LFR
2009	Louis Héon	Espace Bell
2008	Michel Desaulniers	Métro Bellemare
2007	Sylvain Brodeur	Restaurant Barbie's
2006	Christian Pelletier	Espace Bell
2005	Steeve Gaucher	Brossard Mazda
	François Cadieux	Brossard Mazda
2004	Alain Lemay	Chiro LFR
	Robert Parker	Chiro LFR
2003	Patrick Rochon	Imprimerie Miro
	Mario Sicard	Imprimerie Miro
2002	Marc Massé	Groupe Miro



CONCEPTION GRAPHIQUE & ANIMATION 2D

Logos • Identifications visuelles
Cartes d'affaires • Entêtes de lettres
Enveloppes • Dépliants
Cartons publicitaires • Catalogues
Affiches • Bannières Web
Animation 2d • Illustrations • Etc.

SPÉCIALISTE
DE L'**IMAGE**
ET DE L'**IMAGE**
ANIMÉE

KATIA PRIMARD
Graphiste senior
Animatrice 2D

514 217-4506
concept40cinq@icloud.com



GrowthEco Gestion de Patrimoine

***Placements / Assurances / Hypothèque
Impôts / Plan financier / Immobilier***

***7750 Bd Cousineau Bureau 305,
Saint-Hubert, Quebec, J3Z 0C8***

514-347-8043



facebook.com/GrowthEco1



growtheco.ca



growtheco-gestion-de-patrimoine

Meneurs coups sûrs

depuis 1989

MARC-DANIEL BOUCHER	1210
JEAN-FRANÇOIS LACELLE	1082
ALAIN LEMAY	1016
MARIO LUSSIER	944
CARL LEFÈVRE	912
LOIC THÉBERGE	889
SYLVAIN DÉODATI	875
LOUIS HÉON	844
MARTIN VASKELIS	836
STÉPHANE DAOUST	814

5 dernières années (2019-2023)

JEAN-SIMON AUTOTTE	212
PHILIPPE BLAQUIÈRE	182
ALAIN LEMAY	178
MARC-DANIEL BOUCHER	177
MARC MASSÉ	175
AMADO COTES	173
JEAN DROUIN	169
LOIC THÉBERGE	160
CARL LEFÈVRE	159
LOUIS HÉON	154

Meneurs circuits

depuis 1989

ALAIN LEMAY	135
STÉPHAN MATHIEU	85
MARC-DANIEL BOUCHER	77
CHRISTIAN PELLETIER	76
CARL LEFÈVRE	75
PATRICK PAQUETTE	67
MARTIN VASKELIS	62
STEEVE GAUCHER	62
SYLVAIN VASKELIS	62
SYLVAIN DÉCARY	59

5 dernières années (2019-2023)

PATRICK PAQUETTE	30
AMADO COTES	28
ANTHONY BÉLANGER	25
PHILIPPE BLAQUIÈRE	24
ALAIN LEMAY	23
SÉBASTIEN VASKELIS	16
KEVENS LALANCETTE	14
MARC-DANIEL BOUCHER	9
KEITH GITTENS	9
SYLVAIN DÉCARY	9

**Place disponible pour commanditaire
au coût de 100\$ pour cette grandeur.**

Bienvenue à tous commanditaire!

Voici votre conseiller mobile local en prêts hypothécaires CIBC.

Que vous envisagiez l'achat d'une maison, l'achat d'un immeuble de placement, un refinancement ou le transfert de votre prêt hypothécaire, je vous prodiguerai des conseils d'expert qui répondent à vos besoins d'emprunt particuliers.

- Conseils d'expert sur les prêts hypothécaires qui vous offrent des stratégies de capacité d'emprunt et d'épargne
- Service pratique sur mesure, à l'endroit et au moment qui vous conviennent
- Obtention facile et rapide d'un prêt hypothécaire préapprouvé* vous permettant de magasiner en toute confiance
- Accès à des fonds supplémentaires pour couvrir les coûts liés à l'achat d'une maison, par exemple l'achat de meubles, les travaux de rénovation, les frais juridiques, et plus encore



Parlez à votre conseiller mobile local en prêts hypothécaires CIBC dès aujourd'hui :

Pierre Leger

Conseiller mobile en prêts hypothécaires

819 434-3222

1 866 231-5678

pierre.leger@cibc.com

Langues parlées : Français, Anglais

cibc.com/pretsypothecaires

Une expérience bancaire
adaptée à votre vie.



*Tous les prêts hypothécaires sont acceptés sous réserve de l'approbation du crédit.
Certaines conditions et restrictions s'appliquent.
La conception graphique du cube CIBC et « Une expérience bancaire adaptée à votre vie. »
sont des marques de commerce de la Banque CIBC.
C00101F 09/16

Meneurs doubles

depuis 1989

MARC-DANIEL BOUCHER	254
SYLVAIN DÉODATI	202
ALAIN LEMAY	198
LOIC THÉBERGE	194
CARL LEFÈVRE	174
MARTIN VASKELIS	174
STEEVE GAUCHER	169
MARIO LUSSIER	159
CHRISTIAN PELLETIER	158
PATRICK ROCHON	155

5 dernières années (2019-2023)

PHILIPPE BLAQUIÈRE	43
ALAIN LEMAY	42
STEEVE GAUCHER	38
MARC-DANIEL BOUCHER	36
AMADO COTES	35
LOIC THÉBERGE	33
SHAUN LOUIS	31
KEVENS LALANCETTE	29
KEITH GITTENS	29
SYLVAIN DÉODATI	29

Meneurs points produits

depuis 1989

ALAIN LEMAY	748
MARC-DANIEL BOUCHER	728
MARTIN VASKELIS	591
STÉPHAN MATHIEU	584
CARL LEFÈVRE	574
SYLVAIN DÉODATI	563
MARIO LUSSIER	555
CHRISTIAN PELLETIER	542
STEEVE GAUCHER	539
MARC MASSÉ	453

5 dernières années (2019-2023)

AMADO COTES	136
ALAIN LEMAY	134
PHILIPPE BLAQUIÈRE	121
MARC-DANIEL BOUCHER	121
PIERRE-PAUL LEPAGE	117
CARL LEFÈVRE	113
KEVENS LALANCETTE	111
STEEVE GAUCHER	105
ANTHONY BÉLANGER	105
KEITH GITTENS	98



JFB

Comptables CPA Brossard

Jean-François Beauregard CPA Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

400 - 6400, Av. Auteuil Brossard QC J4Z 3P5

Tél. 450-671-2311 (253)

Fax 450-671-1633

jfbbeauregard@jfbcpaca.com

comptablescpabrossard.com/fr/jean-francois-beauregard-cpa

PLOMBERIE CHARLES VALLÉE INC

RBQ 5813-5377-01

PLOMBERIE
CHAUFFAGE & GAZ NATUREL

SECTEUR RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL,
CONSTRUCTION NEUVE ET RÉNOVATION
MAISONS, CONDOMINIUMS,
MULTILOGEMENT, ETC.

514-703-6756

INFO@PLOMBERIECVALLEE.COM



Meneurs Moyenne PM depuis 1989 minimum 500 manches lancées (Lanceur)

depuis 1989

MARIO SICARD	4.16
MICHEL DÉSAULNIERS	4.21
SYLVAIN TROTTIER	4.40
ERIC LONGPRÉ	4.55
CHRISTIAN PELLETIER	4.56
ROBERT VILLENEUVE	4.84
FRANÇOIS CADIEUX	4.96
GILLES CHAGNON	5.01
MARC MASSÉ	5.02
STEVE GAGNÉ	5.04

5 dernières années (2019-2023)

BENOIT COURCHESNE	4.08
PATRICK PAQUETTE	4.38
JACQUES LEMIRE	4.86
MARIO BRISEBOIS	5.02
STEVE GAGNÉ	5.14
MARC MASSÉ	5.14
SHAUN LOUIS	5.31
SYLVAIN DÉODATI	5.44
FRANÇOIS CHALUT	5.51

Meneurs Retraits au bâton (lanceurs)

depuis 1989

CHRISTIAN PELLETIER	1862
RÉJEAN VASKELIS	1007
ROBERT VILLENEUVE	976
MARC MASSÉ	834
SYLVAIN BRODEUR	804
SYLVAIN TROTTIER	624
RÉJEAN CHIASSEON	620
ERIC LONGPRÉ	585
STEVE GAGNÉ	525
MARIO SICARD	513

5 dernières années (2019-2023)

MARIO BRISEBOIS	278
STEVE GAGNÉ	218
JACQUES LEMIRE	153
LOIC THÉBERGE	126
MARC MASSÉ	124
CLAUDE PAQUETTE	107
SHAUN LOUIS	83
FRANÇOIS CHALUT	77
SYLVAIN TROTTIER	70
SYLVAIN BRODEUR	65

Fait inusité

Depuis 1989, seulement 3 joueurs on atteint la marque des 1000 coups sûrs, soit Marc-Daniel Boucher (1210), Jean-François Lacelle (1082) et Alain Lemay (1016). Une autre statistique intéressante, seulement un joueur depuis 1989 a pu atteindre les 100 coups de circuits en carrière, soit Alain Lemay avec 135! Sur une note moins glorieuse, la personne cumulant le plus de retrait au bâton depuis 1989 est toujours actif, donc est toujours en mesure d'améliorer son record!



Présidents de la Ligue Chimo

Au cours des 45 dernières années, il y a eu 16 présidents qui ont tour à tour assuré l'organisation et le bon déroulement de la Ligue Chimo. Germain Fiset est le président qui a dirigé le plus longtemps, soit 6 années au total réparties sur 2 mandats de 3 ans. Mention honorable à Steve Gagné qui a tenu la présidence durant 5 années consécutives. Levons notre chapeau, ou plutôt notre casquette, à leur contribution exceptionnelle!

2024	Marc Massé
2020 – 2023	Pier-Alexandre Masse
2019	Gary Clément
2014 – 2018	Steve Gagné
2011 – 2013	Gary Clément
2010	Mario Ouellet
2009	Steeve Gaucher
2008	Christian Guy
2006 – 2007	Stéphane Leroux
2004 – 2005	Sylvain Brodeur
2002 – 2003	Martin Vaskelis
1999 – 2001	Germain Fiset
1996 – 1998	Terry Latour
1994 – 1995	Steeve Gaucher
1992 – 1993	Réjean Vaskelis
1990 – 1991	Patrice Thériault
1988 – 1989	Jean-Luc Laurin
1985 – 1987	Germain Fiset
1983 – 1984	Daniel Lucier
1979 – 1982	Pierre Bouchard – Président fondateur



ÉPREUVES EN LIGNE DISPONIBLES

UNE PLATEFORME

WEB

POUR VOTRE

MATÉRIEL MARKETING



LOOK PERSONNALISÉ
À VOTRE ENTREPRISE



COMMANDER
L'IMPRESSION



ACCÈDER
À VOTRE **INVENTAIRE**
EN TEMPS RÉEL



EXPÉDIER
VERS VOS
POINTS DE VENTE

JE VEUX UNE DÉMO!

gomiro.ca
450 676-5454 • 1 800 360-6476

GOmiro

m
miromedia.ca



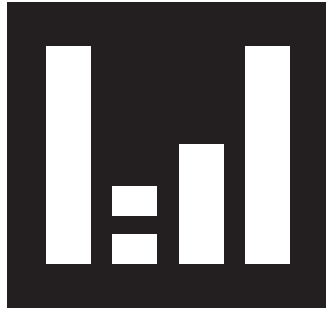
8505, boul. Taschereau
Local B,
Brossard, Québec J4Y 1A4

514-388-7779
1-844-4GO-PLEX

info@goplex.ca
www.goplex.ca

 goplexekarting





Évaluation M.S.

Évaluateur immobilier
Real Estate Appraiser

Mario Santini, B.A., AACI

510, rue du Damier-Argenté
La Prairie
Québec J5R 0P4

Tél.: 514 600-5545 (Ext. 101)
evalms@bell.net

Les équipes avec 40 points ou plus au classement (depuis 1989)

ANNÉES	ÉQUIPES	PJ	V	D	N	PP	PC	CS	E	PTS
1996	Arbres Experts	28	23	4	1	217	117	307	38	47
1995	Moe's	28	21	4	3	297	171	340	50	45
1995	Pharmaprix	28	20	4	4	304	181	233	24	44
2001	Dépanneur LysBec	28	22	6	0	269	155	308	62	44
2007	Restaurant Barbie's	28	22	6	0	280	175	337	75	44
1999	Da Giovanni	28	21	6	1	211	135	276	52	43
2012	Miromedia	30	21	8	1	184	130	314	60	43
1990	Montréal Trust	28	18	4	6	208	106	220	37	42
2006	Créations Yann	28	20	6	2	240	201	290	53	42
2013	Alarme GénY	30	21	9	0	170	128	318	41	42
1994	Provi-Soir	28	18	6	4	234	145	281	43	40
2001	Financière BN	28	20	8	0	184	164	278	72	40
2009	Camping Lac Frontière	28	20	8	0	222	175	308	50	40
2011	Métro Bellemare	28	20	8	0	155	112	276	53	40

Ernst Blaser

Représentant autonome

Conseiller en sécurité financière

*Représentant de courtier en épargne collective **

*Rattaché auprès de Groupe Cloutier Investissements inc.

Téléphone
514 802-7531

blaserwilliam@hotmail.com



NATALIE BOILEAU
NOTAIRE

IL EST POSSIBLE DE PROTÉGER VOS PROCHES AVEC NOUS!



M^e Natalie Boileau LL.B·LL.M.

Notaire et conseillère juridique

514.944.7325

✉ nboileau@notarius.net

fb nbnotaire

in natalieboileau



Chambre
des notaires

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Alexandra Mendès

Députée fédérale / MP
Brossard—Saint-Lambert



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

225 - 6955, boul. Taschereau
Brossard, QC J4Z 1A7

450-466-6872

Alexandra.Mendes@parl.gc.ca

 AlexandraMendesLiberal2015

PRO



**immobilier &
hypothèque inc.**

Agence immobilière et hypothécaire

MARC MASSÉ

**COURTIER
IMMOBILIER ET
HYPOTHECAIRE**



MMASSE@PRO-HYPO.CA

WWW.ARCHYP.CA/MARCMASSE

514.513.8026